



District du Gers de Football

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 02 JUILLET 2022 à 10h00

à CASTÉRA-VERDUZAN

Le 02 juillet 2022 à 10h00, dans les locaux de la mairie de CASTERA-VERDUZAN, les clubs du District du Gers de Football se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président et conformément aux articles 18 et 30 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée.

1. **CLUBS PRÉSENTS** : U.S. AIGNAN – U.S. AUBIET – ARÇON-ARRATS F.C. – AUCH FOOTBALL – F.C. CASTERA VERDUZAN – COLOGNE F.C. – CONDOM F.C. – U.S. DURAN – EAUZE F.C. – A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT – FORZA L.S.J. – E.F. LLM DU SAVÈS – ET.S. GIMONT – F.C. L'ISLE JOURDAIN – A.A. LAYMONT – F.C. LE HOUGA U.S. LECTOURE – LOMBEZ O.F.C. – A.S. MANCIET – MAUVEZIN F.C. – U.S. MIRADOUX – F.C. MIRANDE – A.S. MONFERRAN SAVES – F.C. PAVIE – U.S. PAUILHAC STE RADEGONDE. – PESSOULENS A.C. – PUJAUDRAN A.S. RASSEMBLEMENT BAS ARMAGNAC F.C. – F.C. RISCLE – ENTENTE SARAMON SIMORRE – SAINTE CHRISTIE PREIGNAN A.S. – AM.S SARRANT – A.S. SEGOUFIELLE – F.C. SEISSAN – U.S. SIMORRE – S.C. SAINT CLAR – E.S. SAINT SAUVY – SUD ASTARAC 2010 – J.S. TOUGET – VAL D'ARROS ADOUR – U.A. VIC FEZENSAC.

2. **CLUB ABSENT**: S.C. SOLOMIAC.

3. **VERIFICATION DU QUOROM**

- Clubs convoqués : 42 (127 voix)
- Clubs présents : 41 (126 voix)

Le quorum requis de 1/3 des clubs (14) et de 1/3 des voix (43) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

4. **MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR** : Mmes GRIMAL – REIGNAUD – THORE.

MM. ADER – BRANA – DIOUF – LAFARGUE – LINÉ – MIANI – REQUENA – SAINT-YGNAN – SAGE – THORIGNAC VIGUIER.

Excusés : Mmes FRANÇOIS – MEDIAMOLE

MM. CAMILLO - DAVOINE – GEISSELHARDT – MARTINON – MATHIEU – MÉAU - SAHRI

5. **Assistent à l'Assemblée** :

M. Patrice MARSEILLOU, Cadre Technique du District.

M. Christophe MARROUAT, Conseiller en Football d'Animation du District.

Mme Katy DELMOTTE, Secrétaire du District.

M. Guy VAVASSORI, membre de la Commission des finances et Secrétaire de la C.S.O.E.

M. Jacques WARIN, Secrétaire de la C.D.L.D.

M. Vincent VERMEULEN, technico-commercial de la Société Alter'Active Systems.

6. **PERSONNALITÉS INVITÉES** :

M. Claude NEF, Maire de CASTÉRA VERDUZAN

M. Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie

M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental

M. François FARRET, Directeur des Agences du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne
M. Guy GLARIA, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.)
Mme Nadine CANTON DARNAU, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S.)

PERSONNALITÉS PRÉSENTES :

M. Claude NEF, Maire de CASTÉRA-VERDUZAN.
M. Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie.
M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental.
Excusés : Mme Nadine CANTON DARNAU - MM. François FARRET – Guy GLARIA



L'Assemblée est dirigée par Monsieur Claude RÉQUÉNA, Président du District du Gers de Football. Il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) accueil et émargement des clubs.
- 2) Ouverture de l'A.G. par le Président du District, présentation des invités.
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2021 à SAINT JEAN LE COMTAL, publié le 15 février 2022.
- 4) Rapport moral Président du District ;
- 5) Présentation du budget prévisionnel 2022-2023.
- 6) Élections des membres de la délégation du District pour l'A.G. de la Ligue d'Occitanie.
- 7) Rapport de la Commission Départementale des Arbitres.
- 8) Les Labels 2021 / 2022 ;
- 9) Modifications pour la saison 2022 / 2023 ;
- 10) Les actions du District ;
- 11) Le projet du District ;
- 12) Pyramides et palmarès ;
- 13) Examen des vœux ;
- 14) Interventions des personnalités ;
- 15) Félicitations du District ;
- 16) Remise des récompenses.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

M. Claude RÉQUÉNA, Président du District du Gers de football :

- Accueil des participants.
- Présentation des invités, remerciements et discours de bienvenue.

M. Claude NEF, Maire de CASTERA VERDUZAN :

- Présentation du village. Remerciements aux bénévoles.

M. Jean-Jacques RINALDI, Président du club de CASTÉRA-VERDUZAN :

- Mot d'accueil. Vie du club au cours de la saison. Problèmes divers rencontrés au cours de cette dernière saison.

M. Vincent VERMEULEN, Société Altern'Active Systems :

- Présentation du système de vote électronique.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2021 de SAINT JEAN LE COMTAL.

Résultat du vote électronique

Exprimées : **124 voix**

Pour : 116 voix soit 93.55%

Contre : 8 voix soit 6.45%

Monsieur Claude RÉQUENA, Président du District du Gers de football :

Rapport moral du Président :

1. Divers problèmes au cours de la saison passée : Covid – Incivilités (nous devons proposer des solutions préventives, dissuasives et répressives) – grèves des arbitres – canicule – matchs reportés suite aux intempéries.
2. La saison, championnats et coupes.
3. Remerciements et félicitations aux présidents de clubs, aux bénévoles, aux éducateurs, aux techniciens pour le travail effectué.
4. Remerciements du Président à toutes les personnes qui œuvrent dans les commissions, au comité directeur, aux employés du district, et à toutes les personnes qui ont aidé le foot gersois, aux arbitres, à toutes les personnes présentes dans cette salle.

Résultat du vote électronique

Exprimées : 117 voix

Pour : 109 voix soit 93.16%

Contre : 8 voix soit 6.84%

Monsieur Boucar DIOUF, trésorier général du District :

Présentation du budget prévisionnel 2022 / 2023 (*annexe 1*).

Résultat du vote électronique

Exprimées : 122 voix

Pour : 119 voix soit 97.54%

Contre : 3 voix soit 2.46%

Rapports d'activités publiés sur le site du District (voir annexes).

Résultat du vote électronique

Exprimées : 113 voix

Pour : 110 voix soit 97.35%

Contre : 3 voix soit 2.65%

Élection de la délégation des représentants des clubs du District à l'A.G. de la Ligue de Football d'Occitanie.

Cinq candidatures ont été enregistrées et validées par la C.S.O.E. pour 5 postes de titulaires à pourvoir :

BERNARDEAU Georges (club du RBA F.C.).

BRANA Franck (Comité Directeur).

PERONI Guillaume (club de COLOGNE F.C.)

REQUENA Claude (Comité Directeur).

THORE Brigitte (Comité Directeur).

Les obligations statutaires imposent que :

- La délégation doit être composée au minimum de 2 dirigeants de clubs n'appartenant pas au Comité Directeur.
- Les 2 dirigeants de clubs minimums, n'appartenant pas au Comité Directeur du District, doivent appartenir à un club de District.

Après une présentation individuelle des candidats à l'aide de la vidéo projection, les membres de l'A.G. sont invités à voter successivement « pour » ou « contre » chaque candidat.

L'analyse des votes électroniques individuels désigne les membres de la délégation comme suit :

- M. BERNARDEAU Georges : 101 voix
- M. BRANA Franck : 107 voix
- M. PERONI Guillaume : 87 voix
- M. REQUENA Claude : 119 voix
- Mme THORE Brigitte : 118 voix

Conformément aux dispositions de l'article 12.1.1 des statuts de la F.F.F., la présente liste comprenant les coordonnées personnelles de chacun des membres de la délégation, sera communiquée à la Ligue de Football d'Occitanie dans les 10 jours suivant la présente Assemblée Générale.

Madame Sandrine REIGNAUD, Présidente de la CDA :

Rôle et missions de la CDA : Former, désigner, observer.

Formation : responsable Mourad SAHRI avec l'appui important de formateurs extérieurs.

Nous avons mis en place 4 regroupements de nos arbitres jeunes et seniors (réunion de rentrée du 03/09/2021, stages de perfectionnement du 21/11/2021 à AUBIET et du 26/03/2022 à CATÉRA-VERDUZAN (ateliers pratiques et théoriques, cohésion d'équipes), réunion de fin de saison AG CDA du 18/06/2022).

Formation des candidats arbitres : Stage FIA à AUCH les 20, 21 et 27/11/2021 ; 6 seniors et 6 jeunes reçus. 2 formations FMI en décembre 2021 et mars 2022.

Promotion candidat arbitre de Ligue : travail avec Loïc BELARDE tout au long de la saison, candidature transmise à la CRA en juin 2022.

Désignations : Effectifs de la saison 2021-2022 : 55 arbitres, mais seulement 31 disponibles.

CATÉGORIE	Nombre d'arbitres licenciés	Nombre d'arbitres actifs*	Effectifs saison 2018 / 2019
District 1	12	10	15
District 2	7	4	7
District 3	4	3	7
Candidats seniors	16	9	13
TOTAL seniors District	39	26	42 (30 seniors actifs)
Jeunes arbitres	7	5	7
Candidats jeunes	9	0	7
TOTAL jeunes District	16	5	14
TOTAL toutes catégories	55	31	57

* Actifs, qui ont fait + de 15 matchs seniors ou 10 matchs jeunes dans une saison complète (blessure longue, absence prolongée et/ou candidat de milieu de saison).

Saison 2018 / 2019 : dernière saison complète.

Nous avons pu procéder à 1032 désignations pour les 55 arbitres, 68% pour les centres et 32% pour les touches dont 11% couverture Ligue. Cela fait une moyenne de 19 matchs / arbitre ou 28 matchs pour 31 arbitres actifs. Donc une forte implication des arbitres actifs sur la saison. Il est à noter qu'un arbitre a fait 48 matchs dans sa catégorie.

Répartition des matchs couverts : 100% des matchs en D1, 84% en D2, 49% en D3 et seulement 25% pour les féminines. Nous devons progresser dans ce secteur.

Classements saison 2021-2022 : Major D1 Matthieu CAMUS – Major D2 Précilia MARIS – Major D3 Grégory LOUBET – Major jeune arbitre Loïc BELARDE.

Fin de carrière : Frédéric MATHIEU – Sylvain GOBATTO. Ils quittent l'arbitrage mais vont rejoindre les délégués.

Les Labels 2021 / 2022 :

Trois clubs ont obtenu les Labels :

Label Club et Label École de Football Féminin : FC L'ISLE-JOURDAIN, FC PAVIE, STE CHRISTIE / PREIGNAN.

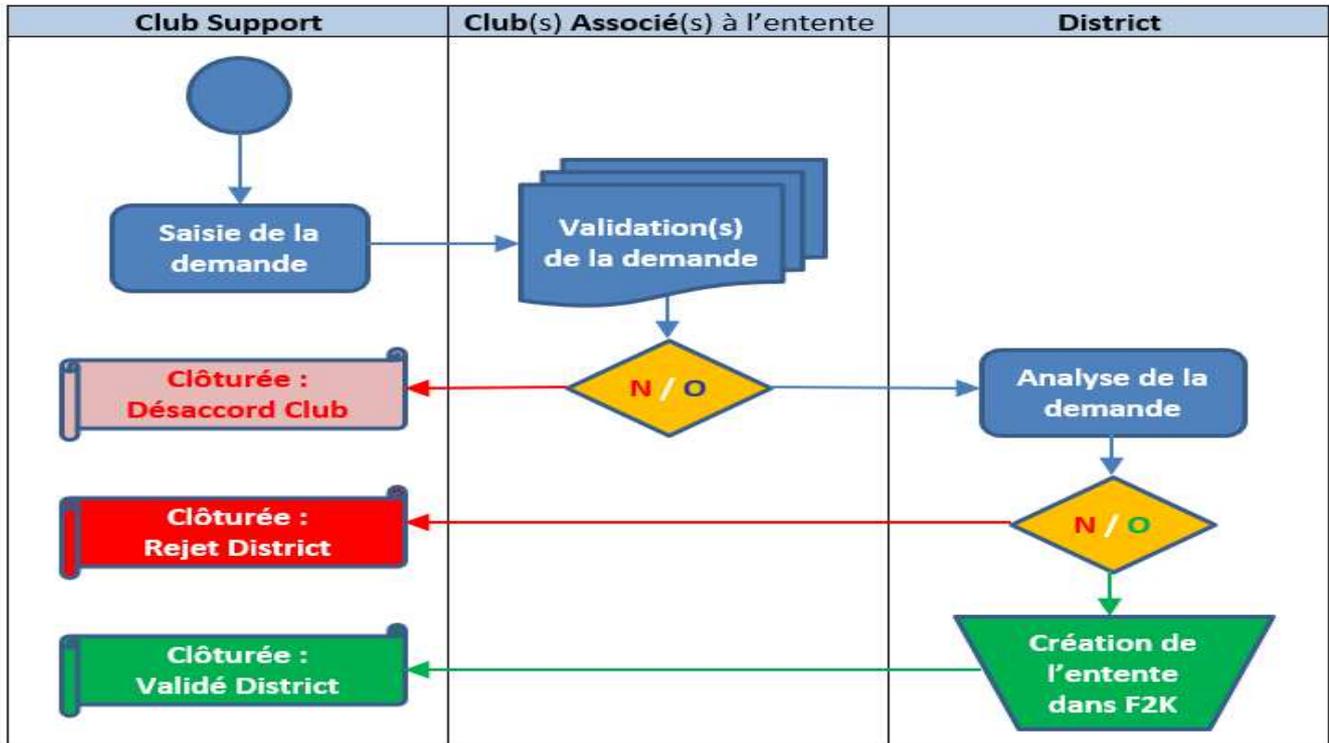
Félicitations à ces clubs.

Monsieur Claude RÉQUÉNA, Président du District :

Modifications à prendre en compte pour la saison prochaine :

1°) Concernant les ententes (art. 39 bis FFF) : La Ligue peut désormais **autoriser une équipe en entente à accéder à ses compétitions** à condition que les clubs concernés aient décidées, **avant le terme de la saison** lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession, de constituer un **groupement** ou de procéder à une **fusion**, dans le respect des délais prévus par les présents règlements.

2°) Procédure de création des ententes entre clubs via footclub :



3°) Encadrement simultané possible dans 2 clubs différents (art. 97 FFF) : Le titulaire d'une licence « Technique Nationale » ou « Technique Régionale » peut désormais détenir une licence de ce type pour deux clubs dans les conditions cumulatives suivantes :

5. Etre titulaire d'un contrat de travail au sein de chacun des clubs concernés,
6. Exercer son activité au sein de ces clubs dans des catégories différentes (équipes, âge, sexe) ou des pratiques différentes.

A défaut, une telle licence ne peut être délivrée que pour un seul club.

4°) Mutations (art. 160 FFF) : Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrit sur la feuille de match est désormais limitée à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des règlements fédéraux (au lieu de 6 avec 2 hors période auparavant). Cette disposition est **applicable dès la saison 2022 / 2023**.

5°) Déroulement des rencontres : LFO chapitre 3 – section 1 – article 59 – alinéa 3 : les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.

Incivilités dans le monde du football :

Journée de lutte contre les incivilités. Ont participé à cette journée les clubs de AS FLEURANCE LA SAUVETAT – SAINT CLAR – MAUVEZIN FC – US DURAN – MONFERRAN SAVES – AS SEGOUFIELLE.

Un film est disponible sur YouTube « Touche pas à mon foot ».

Les actions du District :

- 1 – mise en place d'un groupe de réflexion,
- 2 – rédaction d'une charte d'engagement moral,
- 3 – réunion de début de saison : président entraîneur capitaine et arbitre,
- 4 – nouveau protocole d'avant match et accueil des jeunes arbitres,
- 5 – carton blanc pour le banc.
- 6 – mise en place de formations arbitres assistants et délégués à la police bénévoles,
- 7 – la création d'un label départemental intégrant le fair-play,
- 8 – réactivation de la convention tripartite (procureur, UNAF, District),

9 – confection d'une bâche de bonne conduite offerte à tous les clubs (à mettre là où il y a le maximum de passage).



**ET VOUS QUEL
SUPPORTER ETES-VOUS ?
N'OUBLIEZ-PAS**

- 1 - JE NE SUIS QU'UN **ENFANT**
- 2 - CE N'EST QU'UN **SPORT**
- 3 - JE SUIS LÀ POUR **M'AMUSER**
- 4 - GAGNER N'EST **PAS LA PRIORITÉ**
- 5 - CE SONT **MES AMIS**
- 6 - C'EST **MON MATCH**
- 7 - MON COACH EST UN **BÉNÉVOLE**
- 8 - L'ARBITRE **APPREND AUSSI**

**ENCOURAGEZ-NOUS !
ON COMPTE SUR VOUS !**

PARTENAIRES

**INTERSPORT
AUCH**

**M2B
FOURNITURES
P&S
G&S**

**ST2.COM
COMMUNICATION & DESIGN**

**Harmonie
mutuelle
GROUPE vvv
AVANÇONS collectif**

**GERS
I R S
LE DÉPARTEMENT**

**DISTRICT
GERS
FFF**

Création : ST2com 14/01/13 09:07 - Tel. 06 34 14 43 33

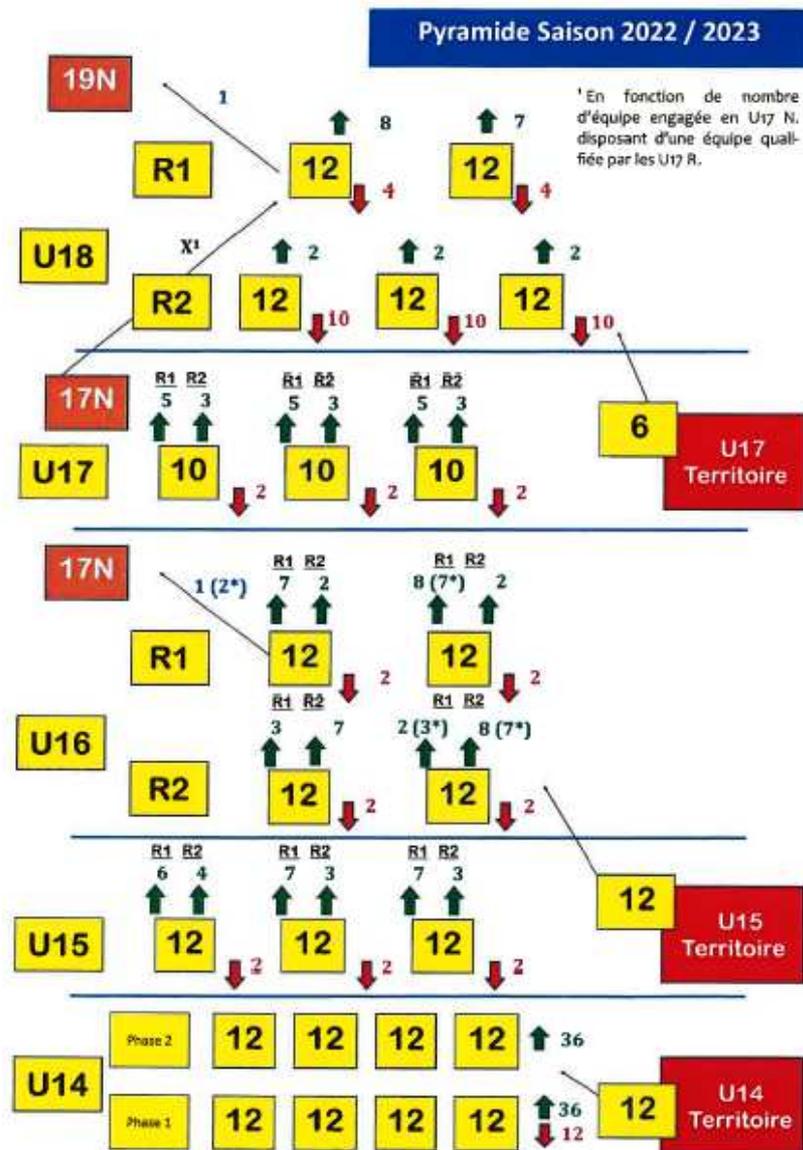
Le projet du district :

Participation à l'action « Les pitchounets du monde ».

Créer un challenge U13 Aveyron – Gers – Haute-Garonne (Laboratoire Altho) action humanitaire. Le but est de récupérer du matériel pour les enfants de Madagascar, afin qu'ils puissent jouer au foot.

Pyramides et palmarès :

Pyramide Jeunes :



PALMARÈS JEUNES 2021-2022

Championnats District / Territorial :

- U17 : D1 Gers Foot 1 – D2 Entente Castéra -Vic.
- U15 : D1 SCP AS – D2 Auch Football 2.
- U13 : D1 L'Isle-Jourdain 1 – D2 Pavie 2 – D3 Entente Castéra-Vic.

Coupes du Gers :

- U17 : Entente Castéra-Vic.
- U15 : L'Isle-Jourdain.
- U13 : Pavie 3.
- U11 : Entente L.M.S (Lectoure-Miradoux-Saint Clar).

Festivals / Challenges :

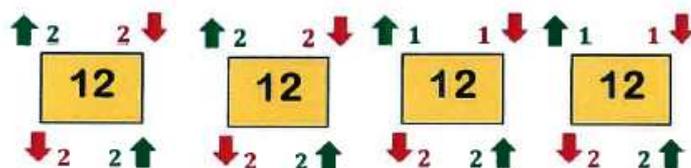
- Festival U13F : Entente SUD GASCOGNE (8^{ème} / 12 en phase régionale).
- Festival U13 : PAVIE 1 (6^{ème} / 16 en phase régionale).
- Challenge U11 : AUCH FOOTBALL 1.

Championnats Séniors - Pyramide 2022 / 2023

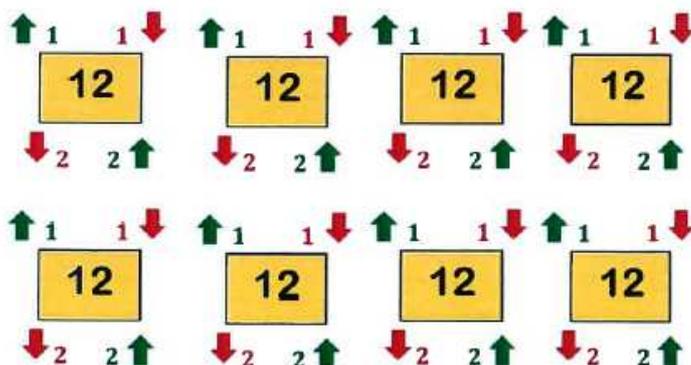
REGIONAL 1



REGIONAL 2



REGIONAL 3



PALMARÈS SENIORS 2021-2022

Départemental 1(D1) : Champion U.A.VIC-FEZENSAC, accède en R3.

- AUCH FOOTBALL 3, EAUZE, PAULHAC et CASTERA-VERDUZAN sont rétrogradés en D2.

Départemental 2(D2) : Champion F.C. L'ISLE JOURDAIN 2.

- L'ISLE JOURDAIN 2 et RBA-LE HOUGA accèdent en D1.
- RISCLE (Poule A) et SUD ASTARAC 2 (Poule B) sont rétrogradés sportivement en D3.
- EAUZE 2 (Poule A) est rétrogradé règlementairement en D3.

Départemental 3 (D3) : champion l'A.S. PUJAUDRAN.

- L'U.S. SIMORRE (Poule A), PUJAUDRAN et LECTOURE (Poule B) accèdent à la D2.
- RBA-LE HOUGA 2 est également concerné par une accession en D2, dans l'attente d'une décision de la Ligue concernant le club de PAVIE.

Départemental 1 Féminines (D1F) : champion AUCH FOOTBALL 2.

Départemental 2 Féminines (D2F) : champion A.A. LAYMONT.

Les coupes :

- Coupe interdistricts féminines : AUCH FOOTBALL 2.
- Coupe du Gers Féminines à 11 (coupe Julie PÉGUILHAN) : AUCH FOOTBALL 2.
- Coupe du Gers Féminines à 8 (coupe Marcel BASQUE) : U.S. PAULHAC.
- Coupe seniors D2 : ENTENTE SARAMON SIMORRE

Championnat Futsal Féminines : champion MAUVEZIN F.C.

Examen vœux des clubs

Vœux proposés par le club de CASTERA VERDUZAN :

Vœux n°1 : sollicite la possibilité de pouvoir jouer une rencontre à 8 joueurs lorsque l'effectif disponible est inférieur à 10, ceci afin d'éviter le nombre de forfaits.

Réponse : **Avis défavorable.**

Vœux n°2 : proposition d'une modification de fonctionnement de la Commission des Litiges et de Discipline du District – information auprès des clubs sur les rapports des arbitres – mise à disposition des rapports afin de préparer la défense – rajouter une case circonstances atténuantes.

Réponses et précisions apportées par Louis SAINT YGNAN, responsable du pôle juridique du District.

Ce vœux est prévu par les dispositions des Règlements Généraux et disciplinaires qui sont en ligne sur le site du District et de la F.F.F.

Une réunion d'information sur les procédures disciplinaires sera proposée aux clubs au cours du 4^{ème} trimestre 2022.

Vœux n°3 : revoir l'application de certaines sanctions financières (absence de licence, forfait, etc...).

Réponse : **Avis défavorable.** Mais la Commission des finances reste ouverte à toute demande d'explication.

Vœux n°4 : demande de délocalisation des réunions du Comité Directeur du District dans les clubs et déplacement de chacun de ses membres sur les terrains chaque weekend sur toute la saison (2 fois par mois) et nomination d'un correspondant de secteur

Réponse : **Avis favorable** pour la délocalisation de certains Comité Directeur. En ce qui concerne la présence des membres du Comité Directeur sur les matchs, cela se fera suivant la disponibilité de chacun. Quant à la désignation d'un « référent » par secteur, l'idée est bonne et à creuser.

Vœux n°5 : à l'issue d'une première journée de détection, reprendre les jeunes joueurs non retenus pour organiser en fin de saison des rencontres de secteur, si le calendrier le permet.

Réponse : cela a été fait cette année en Féminines (Elite et Développement) et en U14 Garçons avec la sélection départementale. La problématique est liée au temps dont dispose les techniciens. Je pense qu'il faut réactiver les secteurs avec des représentants locaux qui les géreront.

Vœux n°6 : Compte tenu d'une fin de saison tardive (12 juin pour les seniors et 25 juin pour les U17) ne serait-il pas judicieux de prolonger la date des mutations jusqu'au 30 juillet ?

Réponse : Le District et la Ligue n'ont pas la possibilité de modifier cette date. Seule la Fédération est compétente.

Les interventions des personnalités :

- M. le Président de la LFO, (les compétitions, l'arbitrage (recrutement, formation)), l'accompagnement des clubs.
- M. le Président du Conseil Départemental.

Intervention de M. VAVASSORI :

Ce dernier interpelle le Président de la Ligue sur la situation du F.C. PAVIE qui à ce jour ne sait pas si son équipe UNE est maintenue en R3 ou rétrogradée en D1. A quelques jours de la date limite des mutations (15 juillet) la position du club à tenir envers ses licenciés et recrues éventuelles est très délicate.

Compte tenu de cette situation préjudiciable, il propose au Président, de maintenir le F.C. PAVIE en R3 en constituant si nécessaire une poule à 13 équipes pour la saison 2022-2023.

Le Président Arnaud DALLA PRIA lui précise qu'une telle décision ne lui appartient pas mais que le sujet sera abordé lors du Conseil de Ligue du samedi 9 juillet prochain.

Les félicitations du District :

- Journée des bénévoles à Clairefontaine.
- Challenge MDS.

Remise des récompenses aux équipes championnes (jeunes, féminines, seniors).

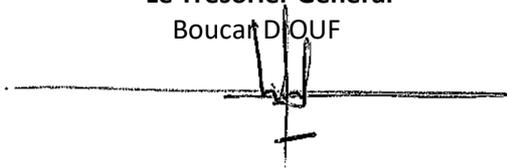


L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 12h20 et invite l'assistance à un vin d'honneur et au buffet préparé par les dirigeants du club local.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

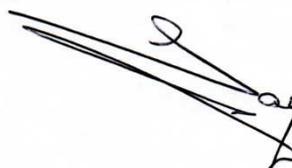
Le Trésorier Général

Boucar DIOUF



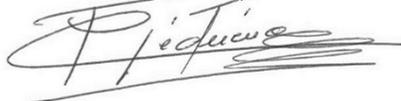
Le Secrétaire Général

Eric SAGE



Le Président

Claude RÉQUÉNA



COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2022/2023

Montants en euros	Au 30 Juin 2023
Engagements	45 000
Sanctions	50 000
Cotisations diverses	6 000
Transferts de charges	40 000
Subventions d'exploitation	150 000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	291 000

Achats d'approvisionnement	8 000
Autres charges externes	80 000
Impôts et taxes	6 500
Rémunérations du personnel	115 000
Charges sociales	41 500
Dotations aux amortissements et provisions	22 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	273 000

RESULTAT D'EXPLOITATION	18 000
--------------------------------	---------------

Produits financiers	600
Charges Financières	400
Résultat financier	200

Produits Exceptionnels	6 000
Charges Exceptionnelles	9 000
Résultat exceptionnel	- 3000
RESULTAT NET	15 200

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2022/2023

Résultat net comptable	15 200
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 000
Reprises sur amortissements et provisions	- 8 000
Produits des cessions d'éléments d'actif	- 1 700
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	
Capacité d'autofinancement de l'exercice	
Cession ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- Cessions d'immobilisations corporelles	
- Cessions d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
Ressources Durables (I)	27 500
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- Immobilisations corporelles	7 000
Remboursements des dettes financières	10 090
Emplois stables (II)	17 090
Variations du fonds de roulement net global :	
Ressource nette (I – II)	10 410
Ou	
Emploi net (II – I)	

Le rapport moral du Président Claude REQUENA

Mesdames, Messieurs, chers amis

Que vous dire ou comment vous le dire ?

- *Enfin une saison qui est allée à son terme...*
- *Ouf une longue saison compliquée s'achève....*

C'est à la fois les deux, car on est tous heureux d'un déroulement normal où le sportif a repris toute sa place, mais compliquée car vous les clubs et nous l'instance n'avons pas été épargnés par les problèmes à gérer. C'est d'abord la COVID qui s'est invitée en ce début de saison avec ses contraintes sanitaires. Puis sont apparues les prémices des incivilités avec un communiqué dès le 26 novembre 2021. La généralisation de ce phénomène sociétal est très inquiétante, nous devons être vigilant et réactif en proposant des solutions préventives, dissuasives et répressives. Début mai, à l'issue d'un week-end catastrophique, le ras le bol de notre corps arbitral s'est traduit pas une journée de protestation bien compréhensible et prise en compte par l'instance mais aussi par la très grande majorité des acteurs du football Gersois. Il n'est jamais agréable d'être convoqué par M. le Préfet pour justifier l'état de santé du football départemental. Je reviendrais lors du déroulement de cette assemblée générale sur les diverses mesures mises en place et effectives dès la saison prochaine. Comme si cela ne suffisait pas, une journée a été reportée en raison de la canicule, élément nouveau à gérer. J'allais oublier quelques arrêtés dus aux intempéries, rien d'anormal.

Et si on parlait JEU, PLAISIR, FOOTBALL QUOI

Je tiens à féliciter tous les clubs qui grâce à leurs performances sportives ont validé une accession ou remporté une coupe (le palmarès complet vous sera présenté pendant l'AG). Je n'oublie pas ceux qui ont échoué au pied du podium ou ceux qui devront rebondir après une descente.

Je voudrais également mettre en avant, présidentes, présidents ou représentants de club vos capacités d'adaptation, de compréhension et de tolérance car je suis conscient du travail que vous réalisez dans vos clubs respectifs. Plus que jamais, nous devons être solidaires afin que notre passion commune « le football » soit au centre de nos discussions.

Les résultats de nos équipes de jeunes sont très encourageants que ce soit au niveau régional (avec AUCH FOOTBALL et l'AGS), en territoire (avec GFS en U17 et SCP AS en U15), ou encore avec deux belles finales de coupes du GERS U15 et U17. Mais aussi individuellement car deux jeunes Gersois rentrent au pôle espoir de Castelmaurou (contre 3 la saison dernière) ce sont LOGMO Andres (AUCH FOOTBALL) et SAURA Virgile (AGS). Cela prouve tout simplement qu'il y a de la qualité dans la formation Gersoise, bravo donc à tous les éducateurs, mais également à nos techniciens qui les forment.

La FFF voir la LFO proposent sans arrêt de nouveaux produits informatiques ou autres obligeant vos dirigeants à se remettre en question en permanence, et sans avoir forcément pris en compte la réalité des moyens. Sachez que le district, et j'y tiens sera toujours un appui, le relais car être au service des clubs doit rester notre priorité.

Je profite de ce temps de parole pour remercier nos trois salariés pour leurs disponibilités et compétences. Je remercie également le comité directeur, ainsi que les membres des commissions qui donnent de leur temps et qui ont un point commun avec vous, c'est le dévouement et le sens du bénévolat.

Le bénévolat qui n'a pas de prix puisque c'est déjà une richesse....

Merci de votre attention.

Le Président
Claude REQUENA

COMMISSION DEPARTEMENTALE TECHNIQUE ET DES JEUNES

PRESENTATION GENERALE

Sous la menace permanente d'une nouvelle épidémie de Covid, les compétitions et les diverses animations ou pratiques jeunes avaient été relancées et planifiées par les différents responsables de catégories pour cette nouvelle saison.

Une nouveauté cette année, suite à la réforme des compétitions jeunes Ligue, pour les U15 et U17, il a été mis en place un parcours d'accès en ligue, en 3 phases : 1^{ère} phase en District, 2^{ème} phase en Territoire, et une 3^{ème} phase en Play-Offs. Le territoire a été constitué autour des districts des Hautes Pyrénées, du Gers, auquel participent la Haute Garonne et l'Ariège.

Le Gers ayant en charge de gérer la phase Territoriale pour les U17, Julien Lafargue en a assuré le pilotage.

Autre nouveauté : Plus d'accès en U14 Ligue à partir des U13. Championnat U14 Ligue et Territorial en 2 phases. Engagement libre des clubs (*maxi 5*U13*) en U14 Territoire pour la 1^{ère} phase : aucune inscription de Club Gersois en U14 T.

Coté licences, on retrouve à peu près notre niveau d'avant Covid, avec une baisse notable du Foot d'Animation garçon (- 83/1235 : - 7%), compensée par une légère augmentation en Foot d'Animation F (+27), des U12/U13 (+27), voir U14/U15 (+ 18)

CATEGORIE U17 – Julien LAFARGUE

Au vu de cette nouvelle donne, il a été mis en place un championnat en 2 phases, avec souplesse dans la planification. La dérogation de 3*U18 a été reconduite au niveau district, limitée pour les prétendants à l'accès, et interdite en territoire, et en coupe du Gers.

Point du la saison :

- 8 engagements (2 clubs, 5 ententes, GERS FOOT SUD présentant 2 équipes)
- → De septembre à janvier : 1^{ère} phase départementale (qualification des 2 premiers pour la phase territoire avec les Hautes Pyrénées (3), et la Haute-Garonne/Ariège (1)) ⇒ **Clubs qualifiés : GFS & AGS 2**
- → De janvier à mai : 2^{ème} phase territoire (2 premiers qualifiés pour les Play-Offs Accession) - Phase finalement supprimée par la Ligue ⇒ **Clubs accédant directement en U18R2 : FCLMN (65) & FC Rangueil (31).**

Nota : GFS 2^{ème} de poule écarté réglementairement des Play-Offs (Entente non autorisée en compétition Ligue !!)

+ 2^{ème} phase district D2 (Poule de 6 en aller-retour)

- Coupe du Gers Jean-François WEIMAR : 8 équipes – 3 tours – ½ finales sur terrain neutre à Mirande. Finale le 25 juin 2022 : GFS / Castéra-Vic

Le Palmarès :

- Champion U17 D1 : **Gers Foot Sud** (1^{er} club gersois en phase Territoire)
- Champion U17 D2 : **Castéra/Vic-Fezensac**
- Coupe du Gers : **Castéra/Vic-Fezensac**

Bilan :

- Une saison globalement bien gérée avec un retard maîtrisé dans la gestion de la COVID. Les différentes phases se sont déroulées dans les délais avec très peu de matchs reprogrammés en semaine.
- Le championnat territoire a été salué par les différentes équipes ayant participées. Ce procédé semble être un bon compromis à développer.
- Le point noir reste la seconde phase district, sans vrai enjeu et entraînant une répétition des rencontres entre les clubs.

CATEGORIE U15 – Xavier VELLILA

Le parcours d'accès en ligue passant désormais par une phase en Territoire qui sera gérée par les Hautes Pyrénées, la saison a été organisée en 2 phases, avec en complément, la Coupe du Gers qui a été rajoutée en fin de saison

Phase 1 District : sur 2 niveaux (⇒ Noël) : Niveau 1 (3*Qualifiés pour la phase territoire), et Niveau 2 (brassage).
Engagement de 10 équipes (3 clubs, 5 ententes, dont ESA/AJA et GFS avec 2 équipes), dont 5 en Niveau 1 (au Choix des Clubs)
2*Poules de 5 équipes en aller-retour
⇒ **Qualifiés** pour la phase territoriale : **ESA/AJA (20 pts), SCP AS (16 pts), L'ISLE JOURDAIN (11 pts)**

Phase 2 Territoire :

Poule de 10 équipes : Matches aller simple (3*Qualifs pour les Play-Offs)

⇒ 3^{ème} **SCP AS**, qualifié pour les Play-Offs ⇒ En instance d'accès en Régional

District : Ajustement à mi saison : + 1 club (CONDOM FC) + 1 équipe AUCH FOOTBALL 3

Poule de 10 équipes : Matches aller simple sur le même calendrier que les U15 T

Coupe du Gers (ouverte aux 12 équipes → 4 tours)

1/2 Finales du 18/06 à Mirande, reportées au mercredi 22 juin chez le 1^{er} nommé suite à l'arrêté préfectoral Canicule.

Finale le 26 juin 2022 : L'ISLE JOURDAIN / ESA-AJA

Le palmarès :

- Champion U 15 D1 : **SCP AS** (1^{er} club gersois de la poule en territoire)
- Champion U 15 D2 : **AUCH FOOTBALL 2**
- Coupe du Gers : **L'ISLE JOURDAIN**

Bilan :

Comme l'année précédente, la saison fût perturbée par le covid-19. Le planning des matchs a dû être modifié au fur et à mesure mais sans entraîner de retard majeur. L'AGS 2 a eu de gros problèmes d'effectif tout au long de la saison, entraînant de fait de nombreuses modifications du calendrier.

Si la première phase fût intéressante sur le plan sportif pour les clubs de D1 (*accession en territoire*) ainsi que pour les équipes qualifiées en territoire en deuxième phase, elle fût sans vrai enjeu pour toutes les autres. Mais pour autant toutes les équipes ont trouvé de l'intérêt dans cette saison, celles de territoire ont participé à un championnat avec un bon niveau sportif et celles de district ont pu enfin, après deux années écourtées par le covid, faire jouer leurs enfants au football et recréer du lien social.

CATEGORIE U13 – Alain MIANI

Nouveau : Le championnat U13 ne donne plus accès aux U14 Ligue à l'issue de la saison.

⇒ Saison structurée autour, d'un championnat en 2 phases, du Futsal sur 3 journées, et du Festival U13 sur 3 journées.

Engagement : 16 (6 clubs, 10 ententes) de 31 équipes soit 12 en D2, 19 en D3. AUCH FOOTBALL (4), PAVIE (4), AGS (3), Légère régression du nb d'équipes. Le nb de licenciés retrouve son niveau d'avant Covid, voir progresse légèrement (427 en 2019 -> 446 en 2021).

1^{ère} Phase : (Sept ⇒ fin Nov) sur 2 niveaux (D2 : 1*Poule de 12 ; D3 : 2* poules de 9/10) sur 5 journées en plateau. Elle a pu se dérouler à peu près correctement, hormis quelques difficultés d'effectif pour certains clubs. A l'issue de la 1^{ère} phase :

- Accèdent en D1 : PAVIE, AUCH FOOTBALL, AGS, DURAN, ISLE JOURDAIN, AJA
- Accèdent en D2 : MIRANDE, PAVIE_3, ... + AGS_2 (suite au retrait de GFS qui souhaite intégrer la D3 pour la 2^{ème} phase)

↳ Ajustement à Noël : + 1 Club (CONDOM FC en D3), + 1 équipe (L'ISLE JOURDAIN 3 en D3) – 2 équipes (AUCH FOOTBALL 4 et ESA 3)

Futsal : L'épidémie de Covid en jan/fév, a contraint la CTDJ à annuler 2 des 3 journées prévues pour le Futsal
⇒ Compétition arrêtée : Pas de palmarès

2^{ème} Phase : Championnat sur 3 niveaux :

- D1 (1**poule de 6, match sec en aller-retour : 10 journées*), Champion D1 : **L'ISLE JOURDAIN 1**
- D2 (1**poule de 8 en plateau : 6 journées*), Champion D2 : **PAVIE 2**
- D3 (2**poule de 9,10 en plateau : 4 journées + 1 jour de finale à 4*). Champion D3 : **CASTERA/VIC**

Festival/Coupe du Gers : Phase de qualification pour les 25 équipes de D2 et D3 réparties en 5 poules sur 2 journées en vue de la Finale départementale organisée le dimanche 03 avril 2022 sur les installations d'Auch Hippodrome,

- 16 équipes en Festival Pitch U13, Vainqueur : **PAVIE 1** (6^{ème}/16 finale régionale à Canet en Roussillon)
- ~~15~~(4 Forfaits !!) -> 11 en Coupe du Gers Vainqueur : **PAVIE 3**

La résurgence de l'épidémie de Covid début 2022, a perturbé le déroulement de la compétition du Festival/Coupe du Gers, et du championnat, qui ont pu être menés à leurs termes, malgré un nombre notable de forfait, surtout sur les petits effectifs.

CATEGORIE U11 – Jean Jacques LINE

Cette catégorie est réservée au football d'animation à 8. Les pratiques sportives doivent se dérouler sous forme de plateaux.

Journée d'accueil :

35 équipes sur 8 lieux différents, le samedi 18 septembre 2021

Pratique en 3 phases

Phase 1 Brassage : 35 équipes réparties en 7 poules sur 4 journées.

Phase 2 Niveau : 36 équipes réparties sur 2 niveaux pour 5 journées : Niveau 1 poule unique de 9 équipes, Niveau 2 3 poules de 9 équipes

Phase 3 Complémentaire : Sur 3 journées, 35 équipes réparties en 2 poules de 8, 2 poules de 6, et 1 poule de 7.

Coupe et Challenge

1^{ère} Phase de qualification sur 3 journées : 6 poules de 6 ⇒ Qualifier 16 équipes en challenge, 16 en Coupe du Gers, sachant que chaque club devra être représenté dans un des 2 tournois.

Tournoi final le dimanche 15 mai 2022 sur le site d'Auch Hippodrome : 29 équipes, 307 joueurs

- Challenge : 1^{er} **AUCH FOOTBALL 1**, 2^{ème} GIMONT TOUGET EVA 1, 3^{ème} ISLE JOURDAIN1 (GIMTOUGEVA1, 1^{er} au défi de jonglerie)
- Coupe du Gers : 1^{er} **LECT/MIR/STCLAR**, 2^{ème} SUD ASTARAC/SEISSAN, 3^{ème} ESA2 (AUCH FOOTBALL 3, 1^{er} au défi de jonglerie)

Futsal

35 équipes réparties en 7 poules de 5. Compétition arrêtée après la 1^{ère} journée, suite la n^{ième} épidémie de Covid

CATEGORIE U7/U9 – Henry VIGUIER, Christophe MARROUAT

Cette pratique est organisée en **PLATEAUX**, en alternance entre U7 et U9 le plus souvent possible, avec pour objectif de regrouper sur un même site, éducateurs, enfants, parents, de plusieurs clubs. Ces plateaux peuvent être fait de rencontres uniquement, ou agrémentés d'ateliers 1 fois sur 2, faits de jeux ou exercices sportifs.

Seules 3 journées ont pu se dérouler en début de saison. Un retour à la normale a pu se faire début Mars 2022, afin de pouvoir organiser entre 4 et 6 nouveaux rassemblements. Le nombre d'équipes engagées étaient de 91 (37 en U7 et 54 en U9) contre 98 la saison précédente, soit une perte de 7 équipes (117 en 2019).

Durant la période hivernale, peu de journées de **FUTSAL**, ont pu être mise en place. 2 pour les U9 et 1 pour les U7. L'arrêt définitif ayant été décidé le 04/01/2022, compte tenu de l'épidémie

La **JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS**, fixée au 18 Juin 2022, ... est reportée en septembre, suite à l'épisode caniculaire.

CONCLUSION

Pour accompagner les clubs dans cette période délicate, la CTDJ a fait preuve de beaucoup de tolérance et de prévenance dans le cadre du football d'animation, et du football à huit. Cette mansuétude a peut-être induit un certain laxisme auprès de quelques clubs qui n'ont pas toujours été appliqués et impliqués dans le déroulement des compétitions proposées par le district. Cette dérive est regrettable. Cela devra être pris en compte lors de l'élaboration de la prochaine saison

Dans ces conditions difficiles, la CTDJ tient à remercier en particulier, les techniciens Patrice MARSEILLOU (CTD PPF), Christophe MARROUAT (CTD DAP), et notre secrétaire Katy DELMOTTE pour leurs compétences, implication et disponibilité.

Le Président de la Commission

Alain MIANI

Compte rendu des activités de la Technique

✓CTD PPF : Patrice MARSEILLOU

Détections / Perfectionnements Garçons :

19 journées de détections ou perfectionnement ont été organisées par le District du Gers de Football :

- 133 joueurs ont participé à ces détections ou journées de perfectionnement.
- 19 joueurs ont participé à des rassemblements ou stages régionaux.
- 2 joueurs U13, rentrent au pôle espoir de Castelmaurou pour la saison 2022-2023 : LOGMO Andres (Auch Football et Section Carnot) et SAURA Virgile (Entente AGS)
- Les 7 clubs et municipalités, ci-après, sont à remercier pour le prêt des installations : AUCH, PAVIE, FLEURANCE, VIC FEZENSAC, MONFERRAN SAVES, MIRANDE et ISLE JOURDAIN

Détections / Perfectionnements Féminines :

- 6 journées de détections ou perfectionnement ont été organisées par le District du Gers de Football.
- 44 joueuses ont participé à ces détections ou journées de perfectionnement.
- 6 joueuses ont participé à des stages régionaux.
- Les 3 clubs et municipalités, ci-après, sont à remercier pour le prêt des installations : AUCH, PAVIE et MIRANDE

Formations de Cadres :

- 4 modules ont été organisés par le District du Gers de Football :
- Le total des formations représente 72 h.
- 104 stagiaires ont participé à ces formations.
- 4 éducateurs obtiennent le BMF en formation traditionnelle : Yohan LAGARDE (St Clar), Hugo RUFFEL (SCP), Boris LAURENT (Isle Jourdain) et Maxime FEUGA (Auch Football)

3 stagiaires ont certifié le CFF3 :

- LOUKIL Sami (U.A. Vic Fezensac), GILSOUL Sébastien (Auch Football) et RANDRIATSOALAZA Roland (St Clar)

6 stagiaires ont certifié le CFF2 :

- COUILLEZ Rudy (Us DURAN), GILSOUL Sébastien (Auch Football), RANDRIATSOALAZA Roland (St Clar), DELLAS Maxime (Fc Pavie), GONZALEZ Julien (Fc Pavie) et GALLET Grégory (Fc Pavie).

16 stagiaires ont certifié le CFF1 :

- BAREILHE Geoffrey (S.C.P), BONASSIES Jean Pierre (F.C. Isle Jourdain), BONNET David (F.C. Isle Jourdain), BRUX Patrick (A.S. Monferran Saves), DEFIANAS Mathieu (A.S. Monferran Saves), DELENCLOS Pierre (F.C. Isle Jourdain), EL HOUJJAJI Aziz (F.C. Isle Jourdain), FALIERES William (F.C. Isle Jourdain), GAUSSENS Alex (F.C. Isle Jourdain), LABAN Jean Philippe (F.C. Isle Jourdain), LABAT Sébastien (F.C. Isle Jourdain), MELAC Guillaume (F.C. Isle Jourdain), RANSOU Clément (S.C.P), THEMINES Axel (S.C.P), ZENONE Amélie (S.C.P), GILSOUL Sébastien (Auch Football), COUILLEZ Rudy (Us DURAN), GILSOUL Sébastien (Auch Football), RANDRIATSOALAZA Roland (St Clar), DELLAS Maxime (Fc Pavie), GONZALEZ Julien (Fc Pavie) et GALLET Grégory (Fc Pavie)

✓CTD DAP : Christophe MARROUAT

Interventions : module / séances entrainement/ visite label / foot féminin / nouvelles pratiques / plateaux u7 u9 / ETR Ligue / IR2F Formation / Foot à l'Ecole / foot loisir / futsal

DATE	LIEUX	OPERATION
5 au 7 Juillet	PARIS CLAIREFONTAINE	SEMINAIRE
2-juillet	CASTERA VERDUZAN	AG DISTRICT
28-juin	EDUCATION ENFANCE JEUNESSE	PLANNIFICATION INTERVENTION CTD DAP 2022 2023
24-juin	ISLE JOURDAIN PAUL BERT / ESCORNEBOUF / ROQUEFORT	REMISE DOTATION CYCLE FOOT
23-juin	AUCH HIPPO	JOURNEE OLYMPIADE ECOLES CYCLE 3
22-juin	LECTOURE ECOLE PRIVEE	REMISE DOTATION CYCLE FOOT
16-juin	VIC FEZENSAC	RDV POUR MISE EN PLACE JND
11-juin	LIGUE CASTELMAUROU	ANIMATION REGIONALE FOOT LOISIR
7-juin	ECOLE MAUVEZIN	CYCLE FOOT
7-juin	ECOLE GIMONT	CYCLE FOOT
02 juin	ECOLE GIMONT	CYCLE FOOT
1-juin	PITOUS	CONCOURS CARNOT CLASSE FOOT
31-mai	ECOLE GIMONT	CYCLE FOOT
30-mai	PITOUS	CERTIFICATION CFF 2 /CFF 3
24-mai	BRAM	ETR CTD DAP
23-mai	ECOLE MAUVEZIN	CYCLE FOOT
21-mai	ECOLE COLOGNE	ANIMATION SEMAINE FOOT FEMININE
21-mai	ECOLE JEAN JAURES	CYCLE FOOT
17-mai	ECOLE MAUVEZINC	CYCLE FOOT
15-mai	FESTIVAL U13 PITCH	CANET EN ROUSSILLON
14-mai	FESTIVAL U13 PITCH	CANET EN ROUSSILLON
13 mai	ETR PLENIERE	CANET EN ROUSSILLON
12-mai	ECOLE GIMONT	CYCLE FOOT
11-mai	AUCH FOOTBALL	ANIMATION SEMAINE FOOT FEMININE
10-mai	ECOLE MAUVEZIN	CYCLE FOOT
01-mai	L'ISLE JOURDAIN	JOURNEE DEPARTEMENTALE FOOT LOISIR
DU 26 AU 28 AVRIL	VISITE DE FABIEN OZUBKO CTR EN CHARGE DU DAP	MARDI AM : REUNION AVEC LA CTJ + PRESENTATION DU SCHEMA REGIONAL MERCREDI : REUNION CTD DAP CTR + VISITE CLUB FEMININ PAVIE VISITE MIRANDE DETECTION U13

		SOIREE REUNION AVEC LES EDUCATEURS ET DIRIGEANTSSUR LES INSTALLATIONS DU CLUB DE CASTELJALOUX JEUDI MATIN : VISITE DU CLUB L'ISLE JOURDAIN (dans le cadre du foot loisir)
DATES	LIEUX	OPERATION
23-mai	COLOGNE	PLATEAUX U7
09-avr	TARBES	FESTIVAL U13 F PITCH INTERDISTRICT
06-avr	ESTANG	VISITE CLUB SEANCE
03-avr	HIPPODROME	FESTIVAL U13 ET COUPE DU GERS
30-mars	CRIPIA	CERTIFICATION UC2
29-mars	DISTRICT	REUNON POLE FEMININ
26-mars	SARAMON	FESTIVAL U13 F PITCH DEPARTEMENTAL
25-mars	ROQUEFORT	CYCLE FOOT
12-mars	SARAMON	U9 PLATEAU
09-mars	L'ISLE JOURDAIN	PROJET CLUB ACCOMPAGNEMENT
08-mars	CASTELMAUROUX	GB MODULE
07-mars	CASTELMAUROUX	GB MODULE
25 fev	CASTERA VERDUZAN	NOUVELLE PRATIQUE GOLF FOOT
23 fev	MIRANDE	NOUVELLE PRATIQUE GOLF FOOT
22 fev	L'ISLE JOURDAIN	GOLF FOOT + FUN FOOT NOUVELLES PRATIQUES
19 fev	PREIGNAN	PROJET CLUB ACCOMPAGNEMENT
17 fev	COLOGNE	CYCLE FOOT
16 fev	PAVIE	PROJET CLUB ACCOMPAGNEMENT
12 fev	PAVIE	PLATEAUX U13 F
12 fev	AUTERRIVE	PLATEAU FEMININ U6 U11
10 fev	COLOGNE	CYCLE FOOT
10 fev	L'ISLE JOURDAIN	CYCLE FOOT
05 fev	EAUZE	U7 PLATEAU
02 fev	CONDOM	SEANCE ENTRAINEMENT
29-janv	LAYMONT	SEANCE ENTRAINEMENT
29-janv	LOMBEZ	FESTIVAL U13 QUALIFICATION DEPARTEMENTAL
27-janv	COLOGNE	CYCLE FOOT
27-janv	L'ISLE JOURDAIN	CYCLE FOOT
26-janv	VIC FEZENSAC	SEANCE ENTRAINEMENT
26-janv	MANCIET	SEANCE ENTRAINEMENT
24-janv	DISTRICT	VISIO REUNION INCIVILITE
22-janv	PAVIE	ACCOMPAGNEMENT LABEL FEMININ
19-janv	EAUZE	PROJET CLUB ACCOMPAGNEMENT
13-janv	COLOGNE	CYCLE FOOT
08-janv	FLEURANCE	SEANCE ENTRAINEMENT
16-déc	CASTELMAUROUX	ETR
15-déc	CASTELMAUROUX	ETR
08-déc	ORDAN LAROQUE	FORMATION PROFESSEUR ECOLE PRIMAIRE
03-déc	PAUILHAC SARAMON LECTOURE	FUTSAL
01-déc	PREIGNAN	CERTIFICATION CFF1
27-nov	VIC FEZENSAC	FUTSAL
23-nov	ORDAN LAROQUE	SEANCE ENTRAINEMENT
20-nov	PAUILHAC	FUTSAL
17-nov	CASTERA VERDUZAN	SEANCE ENTRAINEMENT
16-nov	BRAM	ETR
13-nov	PREIGNAN	U9 PLATEAU

10-nov	MIRANDE	SEANCE ENTRAINEMENT
09-nov	AUBIET	SEANCE ENTRAINEMENT
07-nov	DISTRICT	U11 MODULE
06-nov	DISTRICT	U11 MODULE
05-nov	PAVIE	PLATEAU FEMININ U6 U11
31-oct	DISTRICT	U11 MODULE
30-oct	DISTRICT	U11 MODULE
23-oct	PREIGNAN	MODULE U7
21-oct	ESCORNEBOUF	CYCLE FOOT
19-oct	GOUTZ	CYCLE FOOT
14-oct	ESCORNEBOUF	CYCLE FOOT
13-oct	AUCH CRIPIA	SEANCE ENTRAINEMENT
12-oct	GOUTZ	CYCLE FOOT
11-oct	HOUGA /ESTANG	CYCLE FOOT
09-oct	DISTRICT	MODULE U9
10-oct	DISTRICT	MODULE U9
07-oct	ESCORNEBOUF	CYCLE FOOT
06-oct	PLAISANCE / RISCLE	SEANCE ENTRAINEMENT
05-oct	GOUTZ	CYCLE FOOT
04-oct	HOUGA /ESTANG	CYCLE FOOT
03-oct	DISTRICT	MODULE U9
02-oct	DISTRICT	MODULE U9
30-sept	ESCORNEBOUF	CYCLE FOOT
28-sept	GOUTZ	CYCLE FOOT
25-sept	EAUZE	JOURNEE ACCUEIL U9
24-sept	CASTELMAUROUX	ETR
23-sept	ESCORNEBOUF	CYCLE FOOT
22-sept	CONSEIL GENERAL	JOURNEE HANDISPORT
21-sept	GOUTZ	CYCLE FOOT
18-sept	AUBIET MAUVEZINCOLOGNE	JOURNEE ACCUEIL U11 / U13
15-sept	SEGOUFIELLE	SEANCE ENTRAINEMENT
11-sept	AIGNAN	SEANCE ENTRAINEMENT
08-sept	CASTELJALOU	SEANCE ENTRAINEMENT
04-sept	VIC FEZENSAC	SEANCE ENTRAINEMENT
28-août	PAVIE / LOMBEZ	SEANCE ENTRAINEMENT
24-août	AUCH CRIPIA	SEANCE ENTRAINEMENT

CYCLE FOOT A L'ECOLE 2021 2022

Cette année il y a eu 265 interventions, soit 100 de plus que l'année dernière.

Quinze écoles ont participé au cycle foot, dont huit nouvelles.

Quatre animateurs de clubs ont animé un cycle complet. (5 séances par classes)

Trois journées inter classes ont clôturés le cycle foot.

Ecoles publiques s'inscrivant dans le protocole de la FFF (INTERVENTION CYCLE + PRODUCTION) :

- Ecole ESTANG : 72 élèves GAGNANT DU CONCOURS PRODUCTION STATIQUE
- Ecole ROQUEFORT : 31 élèves GAGNANT DU CONCOURS PRODUCTION DYNAMIQUE
- Ecole du HOUGA : 55 élèves
- Ecole de ESCORNEBOUF : 44 élèves
- Ecole de l'ISLE JOURDAIN PAUL BERT : 120 élèves

Ecoles publiques inscrites dans le protocole de la FFF mais qui ne participe pas à la production

- Ecole GUYNEMER : 98 élèves
- Ecole de GOUTZ : 37 élèves

Ecole publiques non inscrites dans le protocole de la FFF :

- Ecole SAINT EXUPERY à AUCH : 109 élèves
- Ecole de CONDORCET à AUCH : 88 élèves
- Ecole JEAN JAURES à AUCH : 106 élèves
- Ecole de St CLAR : 42 élèves
- ECOLE de MAUVEZIN : 22 élèves

Ecole privées non inscrites dans le protocole de la FFF :

- Ecole de Saint Paul à AUCH : 53 élèves
- Ecole Saint Joseph Immaculée Conception LECTOURE : 49 élèves
- Ecole de GIMONT : 47 élèves

FORMATION ET CERTIFICATION DES EDUCATEURS EDUCATRICES

SUR LE DEPARTEMENT :

Module U11 au District du samedi 30 et 31 Octobre et du 6 et 7 novembre 2021 : 12 inscrits 12 présents 10 attestés.

- **SCP AS** : Geoffrey BARAILHE / Aurélie THEMINES / Clément RANSOU
- **FC MIRANDE** : Jess BUERBA / Nicolas MARQUE
- **FORZA** : Zakaria EJJOUAD ELAKAOUBE
- **CASTERA VERDUZAN** : Laurent LAVERRIERE
- **FC PAVIE** : Romain FOURMENT
- **VIC FEZENSAC** : Adrien COUILLEZ
 - **AUCH FOOTBALL** : Eva DA CRUZ

Module U7 à PREIGNAN le samedi 23 octobre 2021 : 7 candidats inscrits 7 présents 7 attestés.

- **SCP AS** : Aurélie et Axel THEMINES / Alexandre ESCUDERO / Amelie ZENONE
- **ASFLS** : Anthony PEPET
- **CASTERA VERDUZAN** : Laurent LAVERRIERE
- **AUCH FOOTBALL** : Eva DA CRUZ

Module U9 au District du 2 /3 /9 et 10 octobre 2021 : 25 candidats inscrits 21 présents 20 attestés.

VIC FEZENSAC : Théo ROLLAND / Adrien COUILLEZ

- **FC PAVIE** : Zoe GONZANLEZ / Baptiste PAGUE / Romain FOURMENT
- **MAUVEZIN** : Adrey MOLIN
- **FORZA** : Zakaria EJJOUAD ELAKAOUBE
- **COLOGNE** : Johan BACON
- **AUCH FOOTBALL** : Eva DA CRUZ / Charles GARCIA / Baptiste MICHAUD / Steven NAYAGOM LUKAS / Nathan RUIZ / Bastian SAMALENS / Evan TARDIN /
- **SCP AS** : Geoffrey BARAILHE / Aurélie et Axel THEMINES / Clément RANSOU
- **RBA** : Maxime LADOUES

Certification CFF 3 mercredi 30 mai au PITOUS

Certification CFF 2 mercredi 30 avril CRIPIA

Certification CFF1 mercredi 1 décembre PREIGNAN

FORMATION IR2F A LA LIGUE :

- 7 et 8 MARS 2022 formation GB BFM en apprentissage à CASTELMAUROU

Divers :

- **Club Lieu de Vie** : le club de FLEURANCE était le seul représentant gersois et a donc concouru pour la région. Il a obtenu la deuxième place sur l'Occitanie.
- **Foot loisir** Une journée à été organisé sur les installations de l'ISLE JOURDAIN le 1 mai (FIT FOOT / GOLF FOOT / FUTNET) participation des clubs de SEGOUFIELLE et de l'ISLE JOURDAIN. Le club de SEGOUFIELLE (FEMININE) a participé à la journée régionale le 11 juin, les clubs de l'ISLE JOURDAIN et EAUZE absents excusé.
- **NOUVELLES PRATIQUES (GOLF FOOT / FUTNET)**
Les clubs ayant découverts de nouvelles pratiques de U9 AU U17 : PAVIE EAUZE / SCP AS / L'ISLE JOURDAIN / CASTERA VERDUZAN / MIRANDE
- **Futsal** : 2 journées, seulement ont pu se jouer pour les U7 U9, 1 journée pour les U13 et U11 U7 F au U11 F 1 journée.

✓ **CHAMPIONNATS :**

Une saison très difficile et très éprouvante tant en sa longueur qu'en raison du COVID et des intempéries diverses ce qui a contraint les différentes équipes évoluant dans le district à jouer pendant le mois de juin. Nous avons dépassé cette saison les 150 matchs en retard.

EN LIGUE :

- AUCH FOOTBALL 1 se maintient en R.1
- AUCH FOOTBALL 1 FEMININES se maintient en R.1
- AUCH FOOTBALL 2 se maintient en R.2
- AS FLEURANCE LA SAUVETAT 1 descend de R2 en R3
- VIC FEZENSAC 1 accède à la division R.3
- SUD ASTARAC et TOUGET descendent en D.1

EN DISTRICT :

D1 :

- **Champion VIC FEZENSAC 1**
- VIC FEZENSAC 1 accède en R. 3.
- AUCH FOOTBALL 3, EAUZE 1, PAUILHAC et CASTÉRA-VERDUZAN 1 descendent en D2.

D1 FEMININES :

- **Championnes AUCH FOOTBALL 2**

D2 :

Le titre de Champion s'est joué, après accord entre les deux clubs, le mercredi 22 juin à 21H00, au stade de PREIGNAN, entre RBA-LE HOUGA 1 et L'ISLE-JOURDAIN 2.

C'est l'équipe de L'ISLE-JOURDAIN 2 qui a gagné le titre

Ces deux équipes accèdent en D1.

RISCLE (Poule A) et SUD-ASTARAC 2 (Poule B) descendent sportivement en D3.

EAUZE 2 (Poule A) descend règlementairement en D3

D2 FEMININES :

Le titre se jouera le vendredi 1^{er} juillet à 21h00 entre LAYMONT et COLOGNE

D3 :

Le titre de champion s'est joué le samedi 25 juin à Auch entre les clubs de SIMORRE et PUJAUDRAN.

C'est l'équipe de PUJAUDRAN qui a gagné le titre.

SIMORRE (Poule A), PUJAUDRAN et LECTOURE 1 (Poule B) accèdent à la D2.

RBA-LE HOUGA 2 est également concerné par une montée en D2 mais nous sommes toujours en attente d'une décision de la Ligue concernant le club de Pavie.

✓ **COUPES & CHALLENGE :**

En raison du COVID et des contraintes des calendriers, les coupes traditionnelles ont été annulées pour cette saison. Une seule coupe a pu se jouer, la coupe D2 réservée aux clubs de D2.

Coupe de France

Les trois derniers représentants gersois sont éliminés au 5^{ème} tour. (AUCH FOOTBALL 1, FLEURANCE 1 et PAVIE 1).

OBLIGATOIRE pour toutes les équipes de LIGUE et de D1.

Coupe d'OCCITANIE

Annulée cette saison en raison du COVID, reprend la saison prochaine, OBLIGATOIRE pour toutes les équipes de LIGUE et de D1.

Coupe INTERDISTRICT FÉMININES

Vainqueur : AUCH FOOTBALL 2

Finaliste : ENTENTE SUD ARMAGNAC

Coupe du Gers « Jeff AUCOURT »

Annulée cette saison en raison du COVID, reprend la saison prochaine, OBLIGATOIRE pour toutes les équipes 1 évoluant en D1, D2 et D3.

Coupe du Gers FEMININES A 11« Julie PÉGUILHAN »

Vainqueur : AUCH FOOTBALL 2

Finaliste : ENTENTE SUD ARMAGNAC

Coupe du Gers FEMININES A 08« Marcel BASQUE »

Vainqueur : PAUILHAC

Finaliste : FLEURANCE

Coupe des Réserves « Jean FOURCADE »

Annulée cette saison en raison du COVID, reprend la saison prochaine, OBLIGATOIRE pour toutes les équipes 2 de D2 et D3.

Coupe SAVOLDELLI

Annulée cette saison en raison du COVID, reprend la saison prochaine, OBLIGATOIRE pour toutes les équipes 2 des clubs de LIGUE et les équipes 1 évoluant en D2 et D3.

Challenge du DISTRICT

Annulée cette saison en raison du COVID, reprend la saison prochaine, OBLIGATOIRE pour toutes les équipes de D3.

Coupe D2

Vainqueur : ENTENTE SARAMON SIMORRE 1

Finaliste : GIMONT 2

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININES

Vainqueuses : MAUVEZIN

Finalistes : FLEURANCE, LAYMONT et FFGT 32

✓ FOOTBALL FEMININ

EQUIPES DU GERS EN LIGUE

U18F R2: SCP/FONTENILLES

U15F R1: SCP/FONTENILLES

EQUIPES DU GERS EN CHAMPIONNAT HAUTE GARONNE

U18F (foot à 8) D1 : AUCH FOOTBALL

U15F (foot à 8) D1 : ENT.AUCH/CASTERA/MIRANDE

U13F (foot à 8) D3 : PAVIE – SUD GASCOGNE

EQUIPES DU GERS EN CHAMPIONNAT D1 (3 journées)

U15F (foot à 8) : AUCH FOOTBALL – SUD GASCOGNE – FLEURANCE –GIMONT

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL U6F/U11F

CLUBS : AUCH FOOTBALL – FLEURANCE – STE CHRISTIE/PREIGNAN – PAVIE – FFGT 32

02/10/21 – AUCH FOOTBALL

09/04/22 – FLEURANCE

09/10/21 – STE CHRISTIE

23/04/22 - STE CHRISTIE

04/12/21 – SARAMON (Futsal)

14/05/22 - PAVIE

08/01/22 – PREIGNAN

21/05/22 – COLOGNE

19/03/22 – ISLE/JOURDAIN

OCTOBRE ROSE

Rassemblement féminin U6F à seniors F pour « Octobre Rose » en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer le 17 octobre 2021 à l'hippodrome d'Auch avec de nombreuses participantes. Cette manifestation sera reconduite la saison prochaine.

SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ

Des portes ouvertes ont été organisées par les clubs au mois de mai (FC Pavie, FFGT32, Mauvezin FC, Cologne FC, RBA FC, Eauze FC, Auch Football et Fleurance La Sauvetat).

✓ POINTS PARTICULIERS

Cette saison a été le théâtre d'actes inadmissibles sur nos terrains, agression physique d'un arbitre, menaces et agressions verbales envers les arbitres, bagarres générales sur et hors des terrains, actes de brutalités divers et variés entre joueurs.

Le football gersois est un football rural, engagé avec ses rivalités de « clochers », d'équipes. Il ne doit pas devenir un football de rue avec ses arènes où tous les coups sont permis.

Si nous voulons assurer l'avenir de nos clubs, nous, Présidents, dirigeants, bénévoles et joueurs devons assumer l'héritage sportif que nous voulons laisser à nos enfants.

Ces actes ne doivent plus se reproduire.

✓ BILAN

POINTS POSITIFS

- *Programmation respectée en majorité par les clubs malgré les intempéries et le COVID.*
- *Une saison pleine et incertaine jusqu'à la dernière rencontre*
- *Des déplacements plus fréquents sur les terrains et dans les clubs qui seront encore plus nombreux la saison prochaine,*
- *Un accueil chaleureux des bénévoles avec des discussions franches parfois engagées mais constructives lors des visites des clubs.*

POINTS NEGATIFS

- Une saison très difficile, très éprouvante et très longue en raison du COVID et des intempéries hors normes ce qui a contraint les différentes équipes évoluant dans le district à avoir 209 matchs en retard.
- Une réforme des championnats pas forcément nécessaire à la sortie du COVID.
- La descente de ligue des clubs de SUD ASTARAC et TOUGET.

CONCLUSION :

- Un grand merci à tous les clubs de plus en plus compréhensifs pour les différents reports suite au COVID, aux intempéries ou autres,
- Un grand merci aux Présidents des clubs n'ayant pas de dispositions nocturnes pour leur aide précieuse dans la gestion de fin de saison,
- Un grand merci au club d'Auch Football pour la prise en charge des finales de coupes et de championnats,
- Un grand merci au club de Fleurance La Sauvetat pour l'organisation des finales des coupes du Gers Féminines.
- Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent parfois dans des conditions difficiles pour que le football puisse se pratiquer.

Merci à tous

Le Président de la Commission

Franck BRANA

EQUIPES DU GERS EN LIGUE

- U18F R2: SCP/FONTENILLES
- U15F R1: SCP/FONTENILLES

EQUIPES DU GERS EN CHAMPIONNAT EN HAUTE GARONNE

- U18F (foot à 8) D1 : AUCH FOOTBALL
- U15F (foot à 8) D1 : ENT.AUCH/CASTERA/MIRANDE
- U13F (foot à 8) D3 : PAVIE – SUD GASCOGNE

EQUIPES DU GERS EN CHAMPIONNAT D1 (3 journées)

- U15F (foot à 8) : AUCH FOOTBALL – SUD GASCOGNE – FLEURANCE – GIMONT

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL U6F/U11F

CLUBS : AUCH FOOTBALL – FLEURANCE – STE CHRISTIE/PREIGNAN – PAVIE – FFGT 32

02/10/21 – AUCH FOOTBALL

09/04/22 – FLEURANCE

09/10/21 – STE CHRISTIE

23/04/22 - STE CHRISTIE

04/12/21 – SARAMON (Futsal)

14/05/22 - PAVIE

08/01/22 – PREIGNAN

21/05/22 – COLOGNE

19/03/22 – ISLE/JOURDAIN

OCTOBRE ROSE

Rassemblement féminin U6F à seniors F pour Octobre rose et en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer le 17 octobre 2021 à l'hippodrome d'Auch avec de nombreuses participantes. Cette manifestation sera reconduite la saison prochaine.

SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ

Des portes ouvertes ont été organisées par les clubs au mois de mai (FC Pavie, FFGT32, Mauvezin FC, Cologne FC, RBA FC, Eauze FC, Auch Football et Fleurance La Sauvetat).

U6F/U11F : Responsables : Christophe MARROUAT / Henry VIGUIER

Cette pratique est organisée sur 10 journées, sous forme de rassemblement, en plateaux de foot à 3-4-5 avec ou sans gardienne.

1 journée **FUTSAL** a pu être mise en place le 4 Décembre 2021 à SARAMON. Merci à la municipalité pour le prêt des installations.

U12F/U13F : Responsable : Henry VIGUIER

Cette saison, aucune compétition n'a pu être mise en place dans le district. 2 clubs PAVIE et SUD GASCOGNE ont participé au Championnat D3 du District de Haute Garonne. Plateaux à 4 équipes sur 6 journées à compter du 29/01/2022.

U15F : Responsable : Henry VIGUIER

D'Octobre à Décembre, sur 3 journées, nous avons pu mettre en place un Championnat de foot à 8, regroupant 4 clubs AUCH FOOTBALL-FLEURANCE-GIMONT-SUD GASCOGNE. Ce championnat n'a pu avoir de continuité, du fait que 2 clubs se sont inscrits en District Haute Garonne à partir de Janvier 2022.

La Présidente de la Commission

Muriel FRANCOIS

→ *Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Lycée Pardailhan d'Auch :*

- Avant étude dossier scolaire : 52 garçons et 15 filles
- Test sportifs : 36 garçons et 14 filles convoqués
- Retenus : 16 garçons et 11 filles
- Effectifs prévisionnel 2022-2023 : 30 garçons et 12 filles

- Organisation de différentes réunions :

→ *Choix encadrements sportifs des sections*

→ *Choix des tenues sportives des sections*

→ *Présentation du fonctionnement des sections suite à une sollicitation de club*

- Projet de développement de structuration de nos sections départementales :

→ *Mise en place d'une charte d'éthique et de neutralité sportive pour les intervenants désignés par le District du Gers*

→ *Dotation d'un équipement sportif aux couleurs du District du Gers pour les intervenants désignés*

- Etude de la mise en place d'un tournoi de football en partenariat avec UGSEL réunissant les différentes écoles privées du département

Le Président de la Commission

Julien LAFARGUE

COMPOSITION DE LA COMMISSION

- 2 membres : Christophe MARROUAT et Henry VIGUIER

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2021 / 2022

3 clubs ont présenté des dossiers Label FFF Club et Label FFF Ecole de Football Féminin :

- FC L'ISLE JOURDAIN – FC PAVIE – STE CHRISTIE/PREIGNAN

Tous les 3 ont obtenu les Labels en répondant favorablement aux différents critères : Projet Sportif, Educatif, Associatif et Encadrement.

Le Président de la Commission

Henry VIGUIER

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE ET REGLEMENTS CONTENTIEUX

Compte rendu d'activité arrêté à la date du 05 juin 2022, donc non définitif car des sanctions pour des matchs postérieurs à cette date (coupes D2 et Jeunes et titres de champions) pourront être éventuellement prononcées.

A ce jour la CDLD s'est réunie **33 fois** en réunions restreintes dont **6 fois** en réunions plénières.

✓ 5 dossiers ont été soumis à instruction pour des faits disciplinaires.

✓ 3 dossiers (**2 disciplinaires et 1 règlementaire**) ont fait l'objet d'appel de la part de clubs.

223 cartons rouges, 1449 cartons jaunes et très peu de cartons blancs ont été répertoriés sur les feuilles de matchs pour la saison, toutes compétitions confondues.

CONSTAT

Dossiers disciplinaires ouverts : 1473

Avertissements : 1449 (dus principalement aux désapprobations en paroles ou en actes)

Expulsions – suspensions : 223

Suspensions supérieures à 8 matchs : 5

Suspensions de 5 mois à 9 mois : 6

Suspensions d'1 an à 5 ans : 2

Matchs perdus par pénalités : 4

- 1 pour participation de joueurs non qualifiés
- 3 pour nombre insuffisant de joueurs

Suspension de terrain : 1 suspension de terrain avec sursis 'a été enregistrée.

Dans le cadre des statistiques de l'observatoire des comportements :

- ☒ Total : 43 agressions verbales diverses
- ☒ 19 envers les arbitres
- ☒ 24 agressions physiques à l'encontre de non officiel

↪ A noter que 45 forfaits seniors et jeunes ont été enregistrés.

↪ 1 dossier transmis à la commission d'éthique

CONCLUSION

Cette **saison**, la Commission a **dû gérer** des dossiers "**pénibles**", d'où **l'application** de sanctions très lourdes.

Une saison à oublier en espérant que tous **les acteurs (joueurs, dirigeants et même supporters)** prennent conscience de la problématique des actes de violence **qui ne seront jamais tolérés dans nos stades et qui seront fortement sanctionnés tant sur le plan humain que sur le plan financier.**

La Commission rappelle que les faits et gestes violents envers les arbitres et officiels ainsi que les propos à caractère raciste peuvent entraîner des poursuites et des décisions de justice pénale bien plus graves que les simples sanctions sportives.

De plus, les commentaires injurieux, diffamatoires, etc. sur les Instances du Football ou sur les adversaires, les arbitres, etc. qui sont diffusés sur les réseaux sociaux et qui sont constitutifs de comportements répréhensibles sont passibles de sanctions disciplinaires.

Messieurs les Présidents, (tes), Dirigeants (tes), Educateurs et joueurs, à la veille d'une saison nouvelle, nous vous demandons de poursuivre vos efforts sans aucun relâchement afin que ces violences disparaissent de nos terrains de football.

En conclusion de ce rapport, qu'il me soit permis d'adresser mes plus vifs remerciements aux **membres de la Commission** pour leur précieuse collaboration.

Le Président de la Commission

André DAVOINE

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

COMPOSITION DE LA COMMISSION au 1^{er} Juillet 2021

- 11 membres : 4 membres élus + 7 membres cooptés
- Président : Louis SAINT YGNAN (élu)
- Secrétaire : Guy VAVASSORI (coopté)
- Membres actifs : Olivier BIERER (coopté), Serge CHAMBERT (coopté), André GARROS, Guy GLARIA (élu), Françoise MEDIAMOLE (élue), Jacques ROUZAUD (coopté), Eric SAGE (élu), Georges SENTIS (coopté), Alex VIGNEAUX (coopté).

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2021 / 2022

Trois dossiers examinés :

- 07/10/2021 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, confirmant en toutes ses dispositions les décisions de 1^{ère} Instance.
- 10/12/2021 (séance plénière) : 1 dossier règlementaire, jugé irrecevable en la forme par la Commission.
- 13/04/2022 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, confirmant en toutes ses dispositions les décisions disciplinaires et infirmant partiellement les sanctions financières de 1^{ère} instance.

Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif ou de la commission d'Appel de la Ligue Régionale.

La Commission a eu à déplorer en janvier dernier la disparition de notre ami Serge CHAMBERT.

Le Président de la Commission

Louis SAINT YGNAN

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

LA FORMATION : Responsable des Formations : Mourad SAHRI

4 regroupements de nos arbitres seniors et jeunes

- Réunion de rentrée : le 03/09/21
 - 2 stages de perfectionnement
 - Le 21/11/21 à Aubiet
 - Le 26/03/22 à Castéra Verduzan
- Ateliers pratiques et théoriques, cohésion d'équipes

Réunion de fin de saison : le 18/06/22

Formation des candidats arbitres

- Stage FIA à Auch : le 20,21 et 27/11/21 6 seniors + 6 jeunes arbitres reçus
- 2 Formations FMI en décembre 21 et mars 22

Promotion candidat arbitre de Ligue

- Travail avec Loïc BELARDE tout au long de la saison
- Candidature transmise à la CRA en juin 22

LES DESIGNATIONS

CATEGORIE	Nbre d'arbitres licenciés	Nbre arbitres actifs*	Effectifs saison 2018-2019
District 1	12	10	15
District 2	7	4	7
District 3	4	3	7
Candidat sénior	16	9	13
<i>TOTAL seniors District</i>	39	26	42 (30 seniors actifs)
Jeune Arbitre	7	5	7
Candidat jeunes	9	0	7
<i>TOTAL jeunes District</i>	16	5	14
<i>TOTAL ttes catégories</i>	55	31	57

-13

- 1032 désignations pour 55 arbitres
- Moyenne de 19 matchs / arbitre
- Bonne couverture des matchs seniors masculin
- Couverture des matchs féminins à améliorer

LES CLASSEMENTS

- Major District 1 : Matthieu CAMUS
- Major District 2 : Precillia MARIS
- Major District 3 : Grégory LOUBET
- Major Jeune Arbitre : Loïc BELARDE

La Présidente
Sandrine REIGNAUD

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

SITUATION DES CLUBS AU 30 Juin 2022

D'après les éléments fournis, la commission, publie la liste :

CLUB DE LIGUE

Clubs en infraction depuis le 31 Mars 2022 :

PAVIE	N°522111	Régional 3	
Deux obligations manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	120€
Dossier transmis à la CRSA			

Clubs en infraction au 30 Juin 2022 :

AUCH FOOTBALL	N°541854	Régional 1	
Quatre obligations, manque deux arbitres, 2 ^{ème} année d'infraction			
Moins quatre mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	360€
Dossier transmis à la CRSA			

CLUBS DE DISTRICT

Clubs en infraction depuis le 31 Mars 2022 :

ARÇON ARRATS	N° 524807	District 3	
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
		Amende	50 €
CONDOM	N° 548575	District 3	
Une obligation manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction			
		Amende	150€
MIRANDE	N° 534353	District 1	
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	120 €
PAUILHAC	N° 523362	District 1	
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	120 €
PESSOULENS	N°520187	District 3	
Une obligation, manque un arbitre. 6 ^{ème} année d'infraction			
		Amende	300€

SARRANT	N° 546166	District 2	
Une obligation, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction			
Moins six mutés pour la saison 2022 / 2023 et ne peut immédiatement			
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.			
(Article 47 C2 du présent règlement).			
		Amende	150€

SAINT SAUVY	N° 519736	District 3	
Une obligation manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction			
		Amende	150€

Clubs en infraction au 30 Juin 2022 :

CASTERA VERDUZAN	N° 540876	District 1	
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	120 €

LAYMONT	N° 5529780	District 3	
Une obligation manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	50 €

MANCIET	N° 514727	District 1	
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	120 €

MAUVEZIN	N° 581292	District 2	
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	50 €

MIRANDE	N° 534353	District 1	
Deux obligations, manque deux arbitres, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	240 €

RBA FC	N° 547687	District 2	
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			
		Amende	50 €

SAINT CLAR	N° 515925	District 1	
Deux obligations, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction			
Moins six mutés pour la saison 2022 / 2023 et ne peut immédiatement			
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.			
(Article 47 C2 du présent règlement).			
		Amende	360 €

VIC FEZENSAC	N° 515654	District 1	
Deux obligations, manque deux arbitres, 1 ^{ère} année d'infraction			
Moins deux mutés pour la saison 2022/2023			

L'amende financière est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen du 31 Mars 2022. Au 15 Juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de match. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement. Article 46 paragraphe E du statut de l'arbitrage.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel (articles 8 et 40 du statut de l'arbitrage devant la commission départementale d'appel du District du Gers de Football, dans les conditions de formes et de délais prévues par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.O.

Le Président de la Commission

Serge CAMILLO



CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE
SAISON 2021/2022

N°	PAR DIVISION / CLUB	D1	D2	D3	Féminines	Jeunes		TOTAL
						U17	U15	
01	AIGNAN (E.S.A.M.)	88	75					La caisse vous doit 163
02	AUBIET	56	28	-5				La caisse vous doit 79
03	A.A.F.C.			-36				Vous devez à la caisse -36
04	AUCH FOOTBALL	-386					-7	Vous devez à la caisse -393
05	CASTERA VERDUZAN	-17		-22		-17	-2	Vous devez à la caisse -58
06	COLOGNE			-14				Vous devez à la caisse -14
07	CONDOM F.C.			96				La caisse vous doit 96
08	DURAN		-36	-55				Vous devez à la caisse -91
09	EAUZE	192	46					La caisse vous doit 238
10	FLEURANCE L.S.	-217				16	-11	Vous devez à la caisse -212
11	GIMONT + A.G.S.	135	-1			44		La caisse vous doit 178
12	ISLE JOURDAIN		101			-14	-9	La caisse vous doit 78
13	FORZA L.S.J.	-139		-52		1	6	Vous devez à la caisse -184
14	LAYMONT			-10				Vous devez à la caisse -10
15	LECTOURE			30				La caisse vous doit 30
16	LOMBEZ			-35				Vous devez à la caisse -35
17	MANCIET	259		58				La caisse vous doit 317
18	MAUVEZIN		-12	-16				Vous devez à la caisse -28
19	MIRADOUX		-6	9				La caisse vous doit 3
20	MIRANDE	83	-26	-46				La caisse vous doit 11
21	E.F LLM DU SAVES							
22	MONFERRAN SAVES		-49					Vous devez à la caisse -49
23	PAULHAC	66						La caisse vous doit 66
24	PAVIE		-38			-31		Vous devez à la caisse -69
25	PESSOULENS			-15				Vous devez à la caisse -15
26	R.B.A. + (A.J.A.)		6	77				La caisse vous doit 83
27	RISCLE		48					La caisse vous doit 48
28	S.C.P. AS		-50	-24			-19	Vous devez à la caisse -93
29	SARAMON SIMORRE		-72	-21				Vous devez à la caisse -93
30	SARRANT		-71					Vous devez à la caisse -71
31	SEGOUFIELLE		204	59				La caisse vous doit 263
32	SEISSAN							
33	SOLOMIAC		13					La caisse vous doit 13
34	ST CLAR	-92		-33				Vous devez à la caisse -125
35	ST SAUVY			21				La caisse vous doit 21
36	SUD ASTARAC 2020		-19					Vous devez à la caisse -19
37	TOUGET		-119					Vous devez à la caisse -119
38	VAL D'ARROS + ESA			35		1	42	La caisse vous doit 78
39	VIC FEZENSAC	-28	-22					Vous devez à la caisse -50
40	PUJAUDRAN			49				La caisse vous doit 49
41	U.S. SIMORRE			-50				Vous devez à la caisse -50
		0	0	0	0	0	0	

N.B. : Les régularisations ci-dessus seront imputées sur les comptes financiers des clubs concernés avant le 30.06.2022

COMMISSION SERVICES, AMENAGEMENT ET EQUIPEMENTS AUX CLUBS

FDVA 2022

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Chaque année, un appel à projets national et des notes d'orientation régionales sont publiés pour lancer la campagne. L'information est donnée aux clubs via le site du district.

Le FDVA se décline en deux modalités de financement distinctes :

- un soutien aux associations souhaitant développer la formation de leurs bénévoles,
- un soutien au fonctionnement et aux projets innovants des associations.

L'octroi des subventions relève du Préfet de région, après avis des collèges départementaux puis de celui de la Commission Régionale Consultative. Les instances fédérales départementales n'interviennent dans aucune commission.

Les associations doivent solliciter leur demande de subvention uniquement via Le Compte Asso

Concernant les clubs de foot du Gers, pour cette année 2022 :

- 7 demandes de subventions ont été déposées
- 3 ont été retenues avec une proposition d'aide d'un montant total de 3 500 €.

CAMPAGNE ANS 2022

Pour la région Occitanie le montant de l'enveloppe s'élève à 235 000 € soit une augmentation de 30 000 € (en 2021, 20 500 donc +15 %).

Par contre, à ce jour la répartition par département n'est pas encore connue. Contrairement à 2021, cette année pas d'enveloppe pour le plan de relance (après covid), mais une nouveauté, action concernant le développement de l'arbitrage.

Les clubs devaient déposer leurs demandes avant le 31 mai. Cette année, il semblerait qu'il y ait moins de demandes au niveau régional ce qui permettrait d'allouer des aides plus conséquentes aux clubs demandeurs.

- Pour rappel en 2021 : 18 dossiers présentés – 1 refus.
54 247 € demandés - Accordés : 27 250 €
- 2022 : dossier district (17 000 €) + 20 dossiers clubs déposés sur le compte asso + 1 dossier mal orienté parti dans les demandes territoriales (erreur de code de la part du club concerné).

Montant demandé par les clubs et proposé par le district : 77 170 €

Montant demandé le plus élevé est 8000 € et le plus bas 1000 €

REPARTITION PAR THEMATIQUE	Nombre
Promotion et Santé	2
Développement de la pratique	21
Développement éthique et citoyeneté	3

PROMOTION SPORT & SANTE	Nombre
Développement d'une action de Foot en Marchant	1
Développement d'une offre Fit Foot	0
Développement d'actions de prévention	1

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Nombre
Développement de l'Arbitrage	2
Développement et Structuration de la Pratique Féminine	13
Développement de la pratique Futsal	0
Développement du Football en Milieu Scolaire	4
Développement d'une offre de pratique loisir	5
Développement et Structuration de la pratique des Jeunes	7

DEVELOPPEMENT ETHIQUE & CITOYENNETE	Nombre
Engagement environnemental	2
Le Football comme outil d'insertion	1
Développement de programmes d'accompagnement scolaire	0
Promotion et développement du Programme Educatif Fédéral	0
Renforcer le « vivre ensemble »	0

La Présidente de la Commission
Claudette GRIMAL

COMMISSION VALORISATION, FORMATION ET RECOMPENSES DES BENEVOLES

Week end des bénévoles : à Clairefontaine les 12 et 13 mars 2022

- Valérie COUILLEZ (Duran)
- Lucas MARRATS (Eauze)
- Cédric DEVEZE (Sud Astarac 2010)

Challenge MDS : Coupe de France à Paris les 7 et 8 mai 2022

- Fabien LAFON (Vic Fezensac)
- Pascal LACOSTE (Touget)
- Serge DAZZAN (Sud Lomagne)
- Jeanine et Daniel MENDOUSSE (FORZA LSJ)

La Présidente de la Commission
Françoise MEDIAMOLE

COMMISSION PRESSE, MEDIAS, RESEAUX SOCIAUX, EVENEMENTIEL

Le District du Gers continue d'améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux.

Sur la saison :

- Le nombre de personnes qui ont vu nos parutions Facebook directement ou indirectement s'établit à 32322 en hausse de 42 %
- Le nombre de comptes uniques qui ont vu nos parutions Instagram s'établit à 893 en hausse de 258 %
- Le nombre es mentions "j'aime la page" Facebook est de 1279 et celui de la page Instagram est de 359

Le Président de la Commission
Martial Martinon